



Communication sur le progrès 2018/2019



COMMUNICATION ON
PROGRESS

This is our **Communication on Progress** in implementing the principles of the **United Nations Global Compact** and supporting broader UN goals.

We welcome feedback on its contents.

Création en **1987**

800 collaborateurs en **2018**

64 M€ de chiffre d'affaires

2 pôles d'activité :

- systèmes d'information
- informatique embarquée et technique

9 implantations en France



Lettre d'engagement





Nous publions aujourd'hui notre 4ème communication sur le progrès, et nous renouvelons notre engagement auprès du Pacte Mondial des Nations Unies.

L'année 2018 a vu la concrétisation de grands nombres d'actions relatives aux 10 principes édictés par le Global Compact concernant les droits de l'Homme, le droit du travail, la protection de l'environnement, la lutte contre la corruption. Cela a aussi été l'occasion de véhiculer ces messages auprès de nos parties prenantes.

Quelques exemples démontrent cette détermination.

Nous avons finalisé la rénovation de l'ensemble des locaux de nos Agences partout en France en intégrant à chaque occasion des espaces de vie commun facilitant le travail en équipe et la convivialité.

Des négociations ont été initiées fin 2018 avec l'ensemble des acteurs sociaux de notre entreprise qui se sont soldées par la mise en place d'un accord de télétravail d'une journée par semaine favorisant une

meilleure adéquation vie professionnelle / vie personnelle.

Depuis 2018, nous avons mis en place un remboursement à 100% des transports publics pour les trajets domicile-travail afin de favoriser l'utilisation des transports collectifs et mis en place une indemnité vélo qui s'est accompagné aussi de l'installation dans nos principales agences de locaux dédiés à leur utilisation.

Viveris s'engage également sur les territoires où il est présent, par des partenariats auprès d'écoles, par la participation active auprès d'associations de réinsertion de personnes éloignées de l'emploi.

Enfin, nous sommes convaincus que les métiers de l'ingénieur sont de réelles opportunités pour les jeunes et un vrai vecteur pour l'égalité des chances. Notre partenariat avec l'association Tremplin où des ingénieurs de Viveris interviennent tous les mois dans des lycées démontre notre engagement.

Le 20 Avril 2019, Eric STEFANI, Directeur Général du groupe Viveris.

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'E' followed by a horizontal line and a diagonal stroke.

Rappel des principes du Pacte Mondial des Nations Unies

Le pacte mondial des Nations Unies repose sur 10 principes fondamentaux sur lesquels Viveris s'appuie dans le cadre de sa démarche RSE :

Principe 1 : Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme

Principe 2 : Les entreprises sont invitées à veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'homme

Principe 3 : Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective

Principe 4 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination du travail forcé ou obligatoire

Principe 5 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants

Principe 6 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession

Principe 7 : Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution aux problèmes touchant à l'environnement

Principe 8 : Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement

Principe 9 : Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement

Principe 10 : Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin

Nos axes stratégiques



ÉPANOUISSEMENT
DES COLLABORATEURS



MOBILISATION AUTOUR
DE LA DÉMARCHE RSE



RÉDUCTION DES IMPACTS
ENVIRONNEMENTAUX



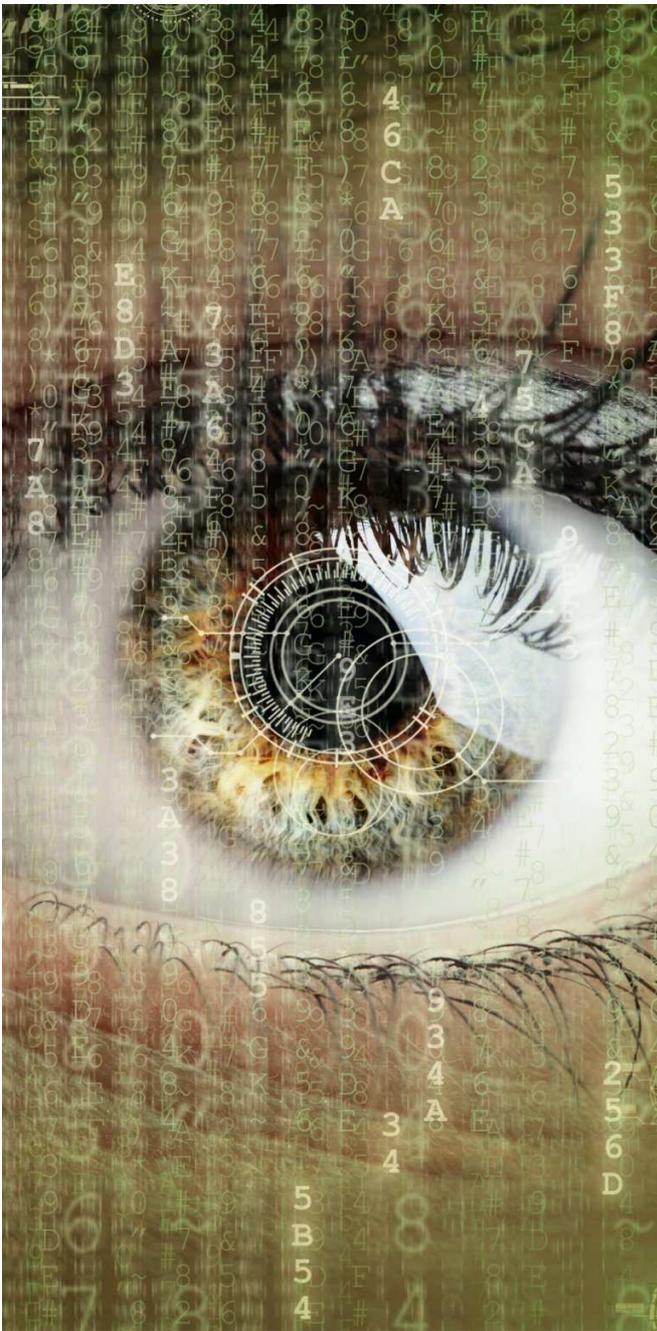
DÉMARCHES SOLIDAIRES
OU DE PARTAGE



LOYAUTÉ DES PRATIQUES
COMMERCIALES



Nos engagements relatifs aux Droits de l'homme



Les actions mises en œuvre par Viveris à partir de la période 2016/2017 ont porté leurs fruits.

Recrutement et réinsertion

Viveris poursuit sa politique de recrutement permettant le retour à l'emploi de personnes en reconversion, notamment en partenariat avec GTM Ingénierie. Cette action a permis d'intégrer une quinzaine de personnes en 2017 ainsi qu'en 2018.

Une vingtaine d'offres d'emploi seront proposées à nouveau via ce dispositif en 2019.

Dispositif relatif aux situations de harcèlement

En interne, le processus destiné à réagir aux situations de harcèlement a été défini et communiqué aux salariés, des référents désignés dans les différentes implantations du groupe. Une sensibilisation des managers sur ce thème sera également réalisée début 2019.

Stratégie Ecoles et information des étudiants

En externe, Viveris poursuit son partenariat privilégié avec un grand nombre d'écoles, ce qui se traduit par des actions d'information auprès des étudiants notamment sur les sujets relatifs à leur première recherche d'emploi.

Enfin, Viveris met l'accent sur l'information à destination des femmes. Par exemple, à Lille c'est une table ronde inspirée du programme « Femmes du numérique » qui a été organisée pour les étudiantes de l'IG2I en 2018 afin de promouvoir le secteur du numérique auprès de celles-ci.

Des actions de ce type seront renouvelées en 2019.

Nos engagements relatifs aux conditions de travail et à l'épanouissement des salariés

Rénovation des locaux et espaces de travail

Viveris a poursuivi ses efforts pour proposer un environnement de travail moderne et épanouissant à ses collaborateurs.

En 2017 et 2018, des investissements importants ont été réalisés pour rénover intégralement les locaux des agences de Boulogne et Lyon, avec notamment la création d'espaces de restauration et de détente. Ces espaces permettent de se retrouver au quotidien dans la convivialité, et facilitent également l'organisation des réunions d'agence.

Les surfaces de nos locaux ont d'autre part été augmentées afin de pouvoir étendre les plateformes de développement au service de nos clients, et pour accueillir séminaires et formations.

Au total ce sont près de 3000 m² qui ont été rénovés aujourd'hui.

Formations

Viveris a développé depuis 2017 un catalogue de formations internes animées par intervenants choisis parmi ses collaborateurs. Experts de haut niveau qui pratiquent au quotidien les disciplines qu'ils enseignent, ils partagent leurs compétences, méthodes et bonnes pratiques (normes et qualité logicielle, méthodologie, développement logiciel, embarqué et IoT, BigData).

Ces formations sont l'occasion pour les formateurs de développer leurs compétences pédagogiques et de valoriser leur expertise, tant auprès de nos clients que de leurs collègues.

Les sessions internes entretiennent un sentiment fort d'appartenance à la société.

Amélioration des conditions de travail des collaborateurs

En 2017, ce sont deux accords sur le droit à la déconnexion et sur les règles de remboursement des frais qui ont été négociés au sein de l'UES Viveris. Ces accords ont été signés par 90% des syndicats représentatifs.

En 2019, Viveris met également en place un accord sur le télétravail.

Démarches solidaires et de partage

Enfin, depuis la rentrée 2017 Viveris propose à ses collaborateurs, sur la base du volontariat, la participation à des actions de tutorat scientifique auprès d'élèves d'établissements situés en zones d'éducation prioritaire.

Cette action est menée en partenariat avec l'association Tremplin en Ile de France. 10 ingénieurs volontaires s'y sont engagés, consacrant une après-midi par mois au tutorat scientifique. En binôme, ils animent des ateliers scientifiques pour un groupe d'élèves volontaires de 1ère et de Terminale S du lycée François Arago situé à Villeneuve-Saint-Georges en région parisienne (ateliers hors programme scolaire sur des sujets scientifiques variés, cryptographie, automates cellulaires, etc.)

Les ingénieurs, grâce à la qualité du lien établi avec les lycéens, témoignent de leur métier et de leur vie professionnelle et aident à l'orientation post-bac des lycéens.

En 2017 – 2018, l'implication des ingénieurs Viveris a été particulièrement appréciée. Elle a permis à davantage d'élèves de s'engager dans le tutorat Tremplin et de participer aux stages que lors des années précédentes.

En 2019, Viveris accorde une bourse d'études supérieures de 2.000€/an sur 3 ans à un jeune identifié par l'association. Ce jeune sera parrainé par un collaborateur de Viveris, dans l'optique de lui permettre de poursuivre ses études.

Nos engagements relatifs à l'environnement

Bilan des gaz à effet des serres

En 2017, Viveris a procédé à une réactualisation de son bilan Carbone établi dès 2010. La consommation totale d'électricité pour le groupe s'élève à 704 MWh par an, celle de gaz à 12 MWh.

Tous les sites du groupe Viveris ont des consommations inférieures par rapport à la moyenne nationale.

Maîtrise des émissions - Flotte de véhicules et Transports

Depuis 2017, la flotte des véhicules de fonction a été rajeunie via le recours systématique à la LLD ce qui permet de disposer en permanence de véhicules récents bénéficiant des meilleurs standards d'émission de CO².

Pour les déplacements professionnels, le recours aux transports en commun, notamment le ferroviaire, est systématiquement encouragé. Ainsi en 2018 ce sont plus de 2100 trajets trains qui ont été effectués contre un peu moins de 2000 en 2015.

Pour les déplacements domicile-travail, et afin de favoriser autant que possible l'utilisation des transports en commun par les collaborateurs, le remboursement de 100% de l'abonnement titre de transport a été mis en place lorsque le domicile se trouve dans un rayon de 50 km du lieu de travail.

L'usage du vélo est également encouragé par la mise en place d'une indemnité kilométrique (jusqu'à 200 euros par an et par personne) pour les personnes utilisant ce mode de transport en complément des transports en commun.

Enfin, les accords sur le télétravail signés début 2019 apporteront leur contribution à la limitation des déplacements domicile-travail.



Nos engagements relatifs à la lutte contre la corruption

Nos engagements

Viveris respecte l'ensemble des lois et règlements en vigueur dans l'ensemble des pays dans lesquels nous intervenons ainsi que les conventions internationales du Travail (protection des travailleurs, interdiction du travail forcé, et travail des enfants).

L'engagement fait partie des valeurs fondamentales du groupe Viveris.

Cela implique de :

- Prendre des engagements tenables
- Disposer des compétences et des ressources nécessaires pour respecter nos engagements
- Fournir des rapports transparents à nos clients
- Délivrer les attendus conformément aux engagements pris

Nous veillons également à une grande transparence dans nos relations avec nos fournisseurs :

- Mise en concurrence sur des critères connus
- Information des fournisseurs sur nos choix

Ethique des affaires et bonnes pratiques commerciales

Depuis 2017, tous les commerciaux du groupe ainsi que leurs managers s'engagent à respecter la loyauté des pratiques en signant individuellement la charte interne des bonnes pratiques commerciales.

Pour 2020, les actions à l'ordre du jour sont

La sensibiliser des collaborateurs au respect du droit de propriété intellectuelle,

La sensibilisation des collaborateurs à l'interdiction du téléchargement illégal,

La formation des managers à la législation du travail.

